

Note d'information

Hébergement Chambre Individuelle SYLVA CAMPUS (internat étudiant scolaire)

Les étudiants ont la possibilité d'être hébergés en **internat**, dans des **chambres individuelles** situées au sein d'un bâtiment récent.

L'internat étudiant reprend les règles collectives de l'internat traditionnel à la différence près qu'il propose des chambres individuelles (= chambre équipée avec sanitaires privatifs).

Hébergement : chambre simple (chambre d'une personne d'environ 19m²). 2 chambres sont également disponibles pour les Personnes à Mobilité Réduite.

Chaque chambre est équipée de :

- 1 lit en 90 x 200
- 1 placard de rangement
- 1 table-bureau
- 1 chaise
- 1 Kitchenette comprenant : 2 plaques chauffantes à induction, un évier, un réfrigérateur
- 1 salle de bains comprenant : douche, WC, lavabo, 1 petite poubelle

Les chambres ne comprennent pas :

- Vaisselle et accessoires de cuisine
- Produits ménagers et d'hygiène
- Draps, couettes et linges

Espace commun :

- Lave-linge
- Sèche-linge
- Micro-onde
- Coin TV / jeux
- Table + chaises

Activités proposées le soir (muscultation, escalade, course à pied, foot salle...)

Présence d'un maitre d'internat du lundi au vendredi matin.

Période de location : de septembre à juin soit 10 mois (semaines de présence en cours)

Fermeture lors des vacances scolaires (tousaint, hiver, février, printemps, été)

Ouverture le week-end. **Pas de repas pris au self le week-end** (du vendredi soir au lundi matin).

Montant année scolaire 2026/2027 :

Chambre individuelle + régime obligatoire interne (prise des repas au self) sur les semaines de présence en cours uniquement.

Chèque de caution : 345 €

Chèque de caution ménage : 80€

Chèque de caution badge/clés : 15€

	TARIF chambre individuelle + régime Interne + Frais de scolarité (charges comprises : eau, électricité, chauffage, internet)
BTSA GF1	8 055 €
BTSA GF2	7 492 €
BTSA TC 1	7 896 €
BTSA TC 2	7 654 €

Ces frais sont réglés en 9 mensualités égales d'octobre 2026 à juin 2027.

L'hébergement en chambre individuelle ne bénéficie pas des aides au logement de la C.A.F.

Attribution :

Attribution dans la limite des places disponibles. Une commission se réunira afin d'informer les étudiants de la réponse apportée à leur demande d'hébergement.

Si vous êtes intéressé(e) par cette formule d'hébergement à la rentrée prochaine, vous pouvez en faire la demande par mail à info@sylvacampus.org avant le 19/06/2026.

